

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVÉA PATRIMOINE

Code ISIN Part A : FR0011790559

FCP géré par COVÉA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds a pour objectif de réaliser une performance diminuée des frais de gestion à long terme, sur les marchés actions et taux internationaux en se fondant sur les perspectives économiques et financières établies par la société de gestion et en recherchant le meilleur couple rentabilité / risque sur un horizon d'au moins cinq ans.

La gestion du fonds est active et discrétionnaire. Dans un premier temps, l'équipe de gestion s'appuie sur les Perspectives Economiques et Financières (« PEF ») qui présente en moyenne trois fois par an les scénarios macro-économiques par zone ou par pays (taux de chômage, inflation, croissance du PIB, taux d'intérêt) retenus par la société de gestion ainsi que sur les conclusions des comités de gestion mis en place par la société de gestion notamment dans le cadre de la sélection de titres en direct. Dans un deuxième temps, l'équipe de gestion sélectionne, dans le cadre du Comité Multigestion, ses investissements parmi différents OPC y compris ceux de la société de gestion.

L'OPCVM sera exposé aux marchés actions jusqu'à 100% de l'actif net, dont un investissement dans la limite maximale de 30% de l'actif net en actions d'entreprises de petites et moyennes capitalisations, et un investissement jusqu'à 30% maximum de l'actif net en actions des pays émergents (dont 10% maximum en actions en direct). Les investissements en direct en actions seront limités à 50% maximum de l'actif net.

Le fonds pourra également être exposé aux marchés de taux dans une limite maximale de 100% de l'actif net. Les valeurs dans lesquelles le fonds investira n'auront pas à atteindre un niveau de notation minimum et pourront ne pas être notées. La durée des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale de -10 à +10. Les marchés d'intervention sont mondiaux et le risque de change est de 100%.

Le fonds sera investi dans une fourchette de 0% à 100% de son actif net en parts ou actions d'OPC : jusqu'à 100% en OPCVM et jusqu'à 30% en FIA de droit français ou européen ou fonds d'investissement étranger admis à la commercialisation en France.

A l'intérieur de la poche OPC, le fonds pourra investir dans une fourchette comprise entre 0% et 100% de l'actif net en OPC actions, OPC

obligataires, monétaire et monétaires court terme, OPC sans classification, OPC indicés cotés.

Le fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés de type futures (dont futures sur indices de matières premières dans une limite d'exposition maximale de 15% de l'actif net), options, swap et change à terme dans un but de couverture et/ou d'exposition aux risques d'actions, de change, de taux, de crédit, de volatilité et de matières premières dans la limite de 100% de l'actif net, sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Dans la limite de 40% de l'actif net, le gérant peut investir dans des titres intégrant des dérivés tels que les obligations convertibles, des obligations à remboursement anticipé au gré de l'émetteur ou du porteur, ou des certificats ayant pour sous-jacent des indices de contrat à terme sur matières premières.

L'OPC promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

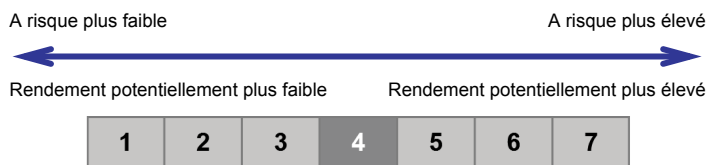
Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPC seront systématiquement réinvestis pour la part « A ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de Caceis Bank chaque jour ouvré (J) avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le surlendemain (J+2) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Autres informations : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés de taux et actions sur lesquels l'OPCVM peut être exposé respectivement à hauteur de 100% maximum.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur du fonds. La catégorie de risque associée à votre fonds n'est

pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative du fonds. Ce risque est d'autant plus important que le fonds pourra investir jusqu'à 100% en titres non notés et spéculatifs

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements. La gestion de ce risque passe par le processus de choix des contreparties tant des opérations d'intermédiation que des opérations de gré à gré.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,83 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

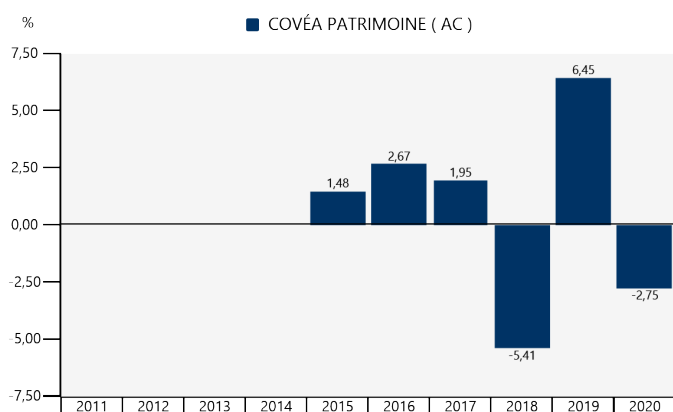
Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le **31 décembre 2020**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par le fonds lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre fonds disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



Année de création de l'OPC : **2014**

Devise : EUR

Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse www.covea-finance.fr. Un exemplaire papier est mis à disposition gratuitement sur demande.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM. La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Cet OPC est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10 mars 2021.